

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 15/07/2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 15/07/2015	N° d'enregistrement 2015-001626
--	---	---

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un parking-relais et d'un cheminement piétonnier.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 40d de l'annexe	Le projet fait plus de 100 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet comprend :

- une aire de stationnement d'environ 308 places dont 11 places de PMR (personnes à mobilité réduite),
- un arrêt spécifique pour les navettes,
- des aménagements paysagers,
- une structure de rétention (noue végétalisée),
- des cheminements piétonniers,
- des accès au parking,
- des équipements permettant de limiter les risques en cas d'inondation.

4.2 Objectifs du projet

Le parking-relais aura pour fonction de désenclaver le cœur urbain du Grau d'Agde, qui demeure fortement encombré en période estivale. Le projet permettra aux usagers de se garer sur le parking-relais, puis de prendre une navette en direction du Grau d'Agde et des plages. Il permettra également de proposer des places de stationnement pour les activités locales : crèche, site patrimonial de l'Agenouillade (chapelle, église, statue de la Vierge). Enfin, un cheminement piétonnier sera créé.

La Mairie souhaite réaliser le parking-relais sur ce terrain, pour les raisons suivantes :

- la commune est propriétaire des terrains,
- la parcelle est facile d'accès,
- la parcelle est localisée à une position stratégique, entre le centre-ville et les plages,
- la parcelle présente peu d'enjeux environnementaux,
- la parcelle peut aisément être mise en valeur sur le plan paysager.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux vont consister à réaliser :

- les accès au site,
- l'arrêt de bus pour la navette,
- les places de stationnement (dont les places PMR),
- une structure de rétention (noue végétalisée),
- les cheminements piétonniers,
- les aménagements paysagers,
- les équipements d'éclairage.

La Mairie a conçu le projet en cherchant à limiter les superficies imperméabilisées : ainsi la noue sera végétalisée, les cheminements piétonniers seront en matériaux non imperméabilisés, et une place importante sera laissée aux aménagements paysagers.

Cependant, les aires spécifiques réservées au stationnement seront imperméabilisées, afin de résister à l'érosion et au passage des voitures, mais aussi afin de limiter les risques d'envol de poussières en période estivale.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans la phase d'exploitation, les usagers pourront se garer sur le parking-relais, puis prendre une navette en direction du Grau d'Agde et des plages. Le parking-relais permettra également de proposer des places de stationnement pour les activités locales : crèche, site patrimonial de l'Agenouillade (chapelle, église, statue de la Vierge).

Les opérations d'entretien concerneront principalement les aménagements paysagers, le nettoyage de la noue, la maintenance des équipements (éclairages, barrière, etc ...)

Le parking sera opérationnel pour l'été 2016.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Le projet nécessite une déclaration préalable de travaux : il sera réalisé un permis d'aménager, car le projet fait plus de 50 places. Il sera soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, car il est localisé dans une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Néant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Places de stationnement (dont places de PMR)	308 11
Superficie totale du parking	16052 m ²
Superficie imperméabilisée	8846 m ²
Volume de rétention	1060 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune d'Agde
Entre le chemin de l'Agenouillade
et le chemin de la Chevette

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est localisé dans une enclave urbaine et est majoritairement enherbé.
Il n'a pas de fonction spécifique, hormis de servir d'aire de stationnement sur sa partie Nord.

NB : le POS autorise la réalisation d'aires de stationnement.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS (Plan d'Occupation des Sols) approuvé le 09 06 2000. La dernière modification date du 25 09 2014

PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) approuvé le 15 05 2014

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune d'Agde
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé au sein d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il sera réalisé une structure de rétention (noue végétalisée), engendrant des déblais. Les matériaux seront évacués. Le PPRI interdit les remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude faune/flore a été réalisée par Naturalia ; elle a conclu à l'absence d'enjeux faunistiques et floristiques.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est localisé dans une enclave urbaine. Il s'agit d'une ancienne friche qui a été enherbée récemment par la Mairie d'Agde.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques d'inondation définis dans le PPRI - Afin de respecter le PPRI, des mesures ont été définies en cas de submersion du parking. Dans ce cadre, il est prévu : - des panneaux indiquant les risques de submersion du parking, - des barrières afin d'interdire l'utilisation du parking en cas d'annonce de risque de crue, - l'enlèvement des véhicules qui seraient restés sur le parking, préalablement à une crue D'autre part, un PCS (Plan de Sauvegarde de la Commune) a été élaboré par la Mairie.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période de grande affluence, le parking-relais peut faire l'objet de bruit pour le voisinage : passage des voitures, claquement de portières...
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pour des raisons de sécurité, le parking-relais sera éclairé la nuit.</p> <p>Les candélabres ont été choisis afin de ne pas émettre d'émissions lumineuses vers le ciel.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales émanant du parking seront collectées au sein d'une structure de rétention (grande noue végétalisée), puis après décantation, elles seront rejetées (à faible débit) dans le réseau pluvial communal, dont l'exutoire est l'Hérault. L'impact du projet sera donc limité au niveau hydraulique.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des poubelles seront installées sur le parking-relais afin de collecter les éventuels déchets des usagers.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet est localisé dans une ZPPAUP. Le projet a été élaboré en concertation avec l'architecte des bâtiments de France. Il est prévu une grande noue végétalisée et des aménagements paysagers, afin de favoriser l'intégration du projet dans son environnement local. Il n'y a pas de covisibilité entre la chapelle de l'Agneuillade et le site du projet. Le projet est localisé à une distance respectable de la chapelle. (voir photos en annexe)</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon la Mairie d'Agde, le projet ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact pour les raisons suivantes :

- le secteur est localisé dans une enclave urbaine et une étude faune/flore (réalisée par Naturalia) a démontré qu'il ne présente pas d'enjeux faunistiques ou floristiques ; de plus, il sera réalisé une grande noue végétalisée, et des aménagements paysagers sont prévus,
- sur le plan hydraulique, les services de la Police de l'eau ont été rencontrés ; il sera réalisé une grande noue, afin de retenir les eaux pluviales en cas de pluie conséquente, puis les rejeter à faible débit vers le réseau communal ; l'impact du projet sera donc limité au niveau hydraulique,
- sur le plan du patrimoine, l'Architecte des Bâtiments des France a été rencontré ; il a été tenu compte de l'existence du patrimoine local (chapelle de l'Agenouillade). Il sera réalisé une grande noue végétalisée et de nombreux aménagements paysagers, afin de favoriser l'intégration du projet dans l'environnement local,
- le projet de parking-relais a pour objectif de désenclaver le Grau d'Agde, afin de limiter les problématiques liées à la circulation (bouchons), ce qui aura un impact positif sur la qualité de l'air,
- le projet favorise les transports en commun (navette vers le Grau d'Agde) et les modes doux (cheminement piétonnier),
- le projet a également un impact positif sur le cadre de vie local (cheminement doux, desserte par transport en commun, aménagements paysagers, ombrages, suppression des problèmes de stationnement...).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Tous les éléments ci-dessus figurent dans un document dénommé "annexes".

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à AGDE le,

Signature **Didier SAIGNES**
 Directeur
 Direction Voirie Réseaux


